



BROCHURE TECHNIQUE

FINALES NATIONALES U9 U11 U13 FSCF

FOOTBALL

15 ET 16 JUIN 2024 – CHAMBERY (73)

LA FÉDÉRATION SPORTIVE ET CULTURELLE DE FRANCE

UNE FÉDÉRATION AFFINITAIRE MULTIACTIVITÉ

Créée en 1898, La Fédération Sportive et Culturelle de France (FSCF) développe et propose **des activités liées aux domaines sportifs, artistiques et culturels, des activités socio-éducatives ainsi que des actions de loisir pour tous.**

Forte de ses 143 100 licenciés et 1 342 associations affiliées, la FSCF encourage l'accès à la pratique de ses activités sous toutes ses formes : **initiation, découverte, loisir et/ou compétition.**

Reconnue d'utilité publique, la FSCF est ouverte à tous sans distinction, dans le respect des idées, des possibilités et des particularités de chacun.

Elle **organise de nombreuses compétitions, manifestations et autres rencontres** toutes placées sous le signe de la convivialité et animées par la même ambition, celle du partage et de l'épanouissement dans la pratique de son activité.

Outre les activités qu'elle propose, la FSCF **favorise la formation des bénévoles et des professionnelles** (Brevets fédéraux, BAFA/BAFD, Brevets professionnels, Certificats de qualification, etc.), et développe ainsi depuis de nombreuses années un programme de formation ambitieux tant pour l'encadrement bénévole que professionnel.

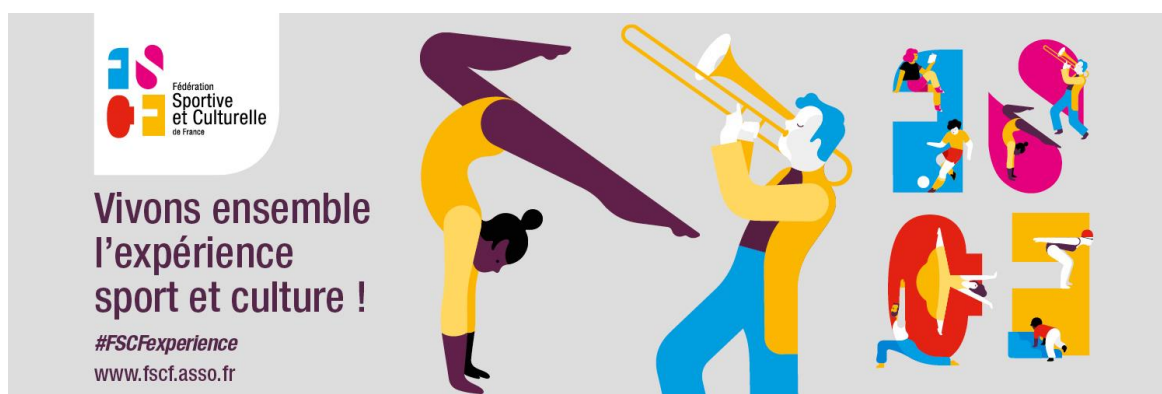
LE PROJET ÉDUCATIF DE LA FSCF


La fédération défend un projet éducatif basé sur des valeurs universelles et humanistes. À travers ses différentes pratiques et actions qu'elle propose, la fédération vise à l'épanouissement harmonieux de la Personne dans toutes ses dimensions.

Dans cet esprit, la Fédération Sportive et Culturelle de France fonde ses objectifs éducatifs essentiellement sur des valeurs d'ouverture, de respect, d'autonomie, des responsabilités et de solidarité.

// CHIFFRES CLÉS

- 143 100 adhérents,
- 1 342 associations affiliées,
- Une présence dans 80 départements métropolitains ainsi qu'en Guadeloupe, en Martinique, à la Réunion et en Polynésie Française et dans 12 comités régionaux,
- 120 activités sportives, artistiques et culturelles,
- 36 compétitions ou rencontres nationales organisées chaque année,



 Fédération Sportive et Culturelle de France

Vivons ensemble l'expérience sport et culture !

#FSCFexperience
www.fscf.asso.fr

LE MOT DU PRÉSIDENT



Les Jeux 2024 sont l'occasion de rappeler la philosophie olympique qui « a pour but de contribuer à bâtir un monde pacifique et meilleur en éduquant la jeunesse par le moyen du sport pratiqué sans discrimination d'aucune sorte et dans l'esprit olympique qui exige la compréhension mutuelle, l'esprit d'amitié, la solidarité et le fair-play ».

En tant que fédération affinitaire sportive et culturelle, la FSCF est profondément attachée aux valeurs fraternelles, intemporelles et universelles de l'olympisme. Elles sont le socle de ses manifestations, le ciment de son projet éducatif.

En cette année olympique, je souhaite que nos rencontres demeurent des lieux privilégiés où s'exprime l'idéal olympique de Pierre de Coubertin, un idéal basé sur l'ouverture à tous, le respect et la fraternité. Qu'elles soient des espaces où chacune et chacun des participants, pratiquants, responsables et membres des commissions techniques nationales, arbitres, juges, jurés et spectateurs gardent le souvenir d'amitié forte et de joie partagée.

Au nom du comité directeur, je félicite et je remercie chaleureusement tous ceux qui ont pris une part active à cet événement : le comité d'organisation de la Jeunesse Chamberienne pour son travail, les nombreux bénévoles pour leur investissement, les partenaires publics ou privés pour leur accompagnement.

Bon week-end à tous !

Christian Babonneau

LE MOT DU RESPONSABLE DE LA COMMISSION NATIONALE FOOTBALL



Amis Sportifs,

En cette année olympique où les compétitions vont se dérouler en France, en cette année de championnat d'Europe de football, nous allons vivre tout l'été au rythme du sport.

Nous nous rappelons les 3 valeurs de l'Olympisme : **Excellence, Respect, Amitié.**

Nous nous rappelons également les valeurs du mouvement Paralympiques : **Courage, Détermination, Inspiration, Egalité.**

Nous pouvons mettre aussi en parallèle les 5 piliers de notre fédération : **l'Ouverture, le Respect, l'Autonomie, la Solidarité, la Responsabilité.**

Faisons en sorte que les valeurs du sport soient toutes respectées lors de nos rencontres, que les dirigeants laissent les joueurs s'exprimer dans le strict respect des règlements, que le jeu l'emporte sur l'enjeu.

Revenons-en à l'essentiel de l'esprit olympique : « l'important c'est de participer. Ajoutons-y : « l'important c'est de s'améliorer ».

Cette envie de gagner, est un ressort pour progresser. En trouvant du plaisir dans le chemin, la réussite viendra. »

Merci aux différents organisateurs de nous recevoir.

Merci aux équipes, aux joueurs de participer.

Merci aux arbitres de gérer nos rencontres.

Merci aux éducateurs de bien encadrer les joueurs.

Pour permettre un beau jeu, clair et limpide.

Vive le sport, vive la FSCF !

Thibault Duron

LE MOT DES PRESIDENTS DE LA JEUNESSE SPORTIVE CHAMBERIENNE

Pour la J.S. Chambéry, c'est toujours une grande joie d'accueillir les finales nationales de la Fédération Sportive et Culturelle de France sur le magnifique complexe des stades Mager, les 15 et 16 juin 2024.

Plus de 600 footballeurs âgés de 8 à 13 ans se défieront pour remporter la coupe de champion (U8/9, U10/11, U12/13).

Depuis son origine, notre association tient à soutenir l'idée, que la pratique du sport et notamment le football reste un élément essentiel à l'épanouissement des jeunes, en privilégiant le fair-play, le respect du partenaire, de l'adversaire et de l'arbitre, de la solidarité et de l'amitié.

Nous souhaitons que, tous ceux qui participeront à cet évènement : joueurs, parents, éducateurs et organisateurs, gardent de ce week-end un formidable souvenir.

Merci à la FSCF de nous avoir confié une nouvelle fois cette organisation.

Merci à la Mairie et aux Services techniques de Chambéry pour leur accompagnement à nos côtés, ainsi qu'à tous nos partenaires.

Bonne chance à tous, et excellente compétition à Chambéry

Les co-Présidents JSC football
Hugues DIETZ et Robert CALLEJON

REGLEMENT DE LA MANIFESTATION

FINALES NATIONALES U9-U11-U13

RÈGLEMENT DE L'ÉVÉNEMENT « FINALES NATIONALES U9-U11-U13 de FOOTBALL »

91113-PREAMBULE

La participation à la manifestation implique la pleine adhésion au règlement de l'activité dans son ensemble, accessible sur le site internet de la fédération : <https://www.fscf.asso.fr/reglements-et-textes-officiels>, inclus l'annexe 1 ci-avant.

ARTICLE 91113-1 : ORGANISATION

La FSCF organise chaque année des finales nationales « Jeunes », regroupant les catégories suivantes :

- « **Débutants à 5** » – **U9**, (équipe de 5 joueurs + 4 remplaçants)
- « **Poussins à 8** » – **U11**, Challenge Jean VINTZEL (équipe de 8 joueurs + 4 remplaçants)
- « **Benjamins à 8** » - **U13**, Challenge Albert ROSES (équipe de 8 joueurs + 4 remplaçants)

Peuvent participer à cette compétition des équipes d'associations et des équipes résultant de sélections, de comités départementaux ou régionaux. Elles peuvent être masculines, féminines ou mixtes ; dans ce dernier cas aucune limite n'est fixée pour le nombre de joueuses admises au sein d'une même équipe.

La compétition se déroule sous forme de tournoi réunissant sur une fin de semaine, du samedi matin au dimanche fin de matinée, le nombre d'équipes fixé par la commission nationale de Football.

ARTICLE 91113-2 : CATEGORIES D'AGES

ARTICLE 91113-2.1 : U9 (DEBUTANTS)

Peuvent prendre part à la compétition les enfants :

Nés entre le 1^{er} janvier de l'année N-8 et le 31 décembre de l'année N-9 (Garçons)

Nées entre le 1^{er} janvier de l'année N-9 et le 31 décembre de l'année N-10 (Filles)

ARTICLE 91113-2.2 : U11 (POUSSINS)

Peuvent prendre part à la compétition les enfants :

Nés entre le 1^{er} janvier de l'année N-10 et le 31 décembre de l'année N-11 (Garçons)

Nées entre le 1^{er} janvier de l'année N-11 et le 31 décembre de l'année N-12 (Filles)

ARTICLE 91113-2.3 : U13 (BENJAMINS)

Peuvent prendre part à la compétition les enfants :

Nés entre le 1^{er} janvier de l'année N-12 et le 31 décembre de l'année N-13 (Garçons)

Nées entre le 1^{er} janvier de l'année N-13 et le 31 décembre de l'année N-14 (Filles)

ARTICLE 91113-3 : GESTION DE LA COMPETITION

Chaque équipe doit déposer au secrétariat, avant le début de la compétition, une liste accompagnée des licences correspondantes de :

- ✓ **9 joueurs ou joueuses pour les U9,**
- ✓ **12 joueurs ou joueuses pour les U11 et U13,**

qui, sous réserve de qualification, sont autorisés à participer à la compétition.

Les joueurs ou joueuses figurant sur la liste peuvent prendre part à chaque rencontre.

Les joueurs ou joueuses remplacés peuvent continuer à participer à la rencontre en qualité de remplaçants et, à ce titre, revenir sur le terrain.

La compétition se joue sous la forme d'un championnat (avec plusieurs poules).

ARTICLE 91113-4 : BAREME DES POINTS

En fonction du nombre d'équipes engagées dans la compétition, la commission nationale de Football décide des règles applicables aux rencontres disputées au titre de la phase préliminaire et au titre de la phase finale, en accord avec le délégué du comité directeur auprès de la commission.

La phase préliminaire se déroule selon la formule dite « de championnat ».

Le barème des points attribués est le suivant :

- Match gagné4 points
- Match nul2 points
- Match perdu.....1 point
- Match perdu par pénalité –Forfait ..0 point

ARTICLE 91113-5 : DUREE DES MATCHES

Toutes les rencontres, à l'exception de la finale (voir ci-dessous) ont une durée de 14 minutes divisée en deux mi-temps de sept minutes chacune, avec changement de côté immédiat entre les deux.

ARTICLE 91113-6 : CLASSEMENT

En cas d'égalité entre plusieurs équipes, il est tenu compte :

- du résultat acquis sur le terrain entre les équipes concernées ;
- de la différence entre la totalité des buts marqués par une équipe et la totalité des buts concédés par elle ;
- du plus grand nombre de buts inscrit par une équipe ;
- du plus petit nombre de buts concédés par une équipe ;
- d'une série de 3 tirs au but + finish éventuellement entre les équipes concernées.

ARTICLE 91113-7 : FINALE

La rencontre comptant pour l'attribution du titre de vainqueur de la coupe de l'année, a **une durée de deux fois 10 minutes**.

En cas d'égalité à l'issue du temps réglementaire, il est recouru à l'épreuve des tirs au but (1^{ère} série 3 tirs). En cas d'égalité à l'issue de la première série, est déclarée gagnante l'équipe qui, à égalité de tirs, prend l'avantage la première.

ARTICLE 91113-9 : DISPOSITIONS FINANCIERES

La fédération attribue, depuis de nombreuses années, une aide financière aux déplacements pour la participation de jeunes pour certaines manifestations nationales.

Les critères d'attribution de l'aide sont les suivants * :

- avoir réglé les frais d'engagement pour la manifestation nationale concernée ;
- s'applique aux jeunes engagés sur la manifestation nationale **âgés de moins de 18 ans**, en individuels ou en équipes ;
- implique une distance de 75 kms minimum (trajet aller) entre **le siège social de l'association participante** et le lieu de la manifestation nationale, sous réserve que l'association participante ne soit pas issue du département où se tient la manifestation.

Cette aide est accordée **sur la base de 0,05 € du km par jeune** (sans les remplaçants), avec un seuil minimum de 25 € pour l'association. Elle sera réglée par virement bancaire directement sur le compte de l'association.

* décision du bureau directeur du samedi 12 février 2022

ARTICLE 91113-10 : REGLES SPECIFIQUES

ARTICLE 91113-10.1 : U9

Pas de hors-jeu.

Le ballon est de taille 3. En cas de problème particulier, les ballons de taille 4 sont tolérés.

Le port des protèges tibias est obligatoire.

Arbitrage éducatif, les tacles sont interdits.

Fautes et comportement antisportif

Toutes les fautes sont sanctionnées par un coup franc direct, tiré à l'endroit où s'est produite la faute.

Les joueurs adverses doivent être à une distance minimale de 4 mètres.

Tous les coups-francs sont directs.

Toutes les fautes commises dans la surface donnent lieu à un coup de pied de réparation. Celui-ci est tiré à 6 mètres du but (donc sur la ligne de la surface).

Les rentrées de touche s'effectuent au pied : soit en conduite de balle, soit sur une passe au sol obligatoire, après avoir immobilisé le ballon derrière la ligne.

ARTICLE 91113-10.2 : U11 ET U13

Le ballon est de taille 4.

Le port des protèges tibias est obligatoire.

Pour les U13, le hors-jeu s'applique à partir de la ligne médiane (comme au football à 11).

Pour les U11, le hors-jeu s'applique aux 13 m (La ligne de surface se situant aux 13 mètres doit être prolongée jusqu'à la ligne de touche, car elle est utile pour le hors-jeu en U11).

Fautes et comportement antisportif

Ils sont identiques à ceux du football à 11 (donc des coups-francs directs et indirects peuvent être sifflés en fonction de la nature de la faute), sous réserve des modifications suivantes :

- ✓ Toutes les fautes commises intentionnellement dans la surface de réparation sont sanctionnés d'un coup de pied de réparation ;
- ✓ Le gardien de but ne peut se saisir du ballon avec les mains sur une passe du pied volontaire de son partenaire (en U11 et U13). Cette faute est sanctionnée par un coup-franc indirect aux 13 mètres ;
- ✓ Le gardien de but ne peut dégager au pied de volée ou de ½ volée (en U11 et en U13). Cette faute est sanctionnée par un coup-franc indirect aux 13 mètres.

Les coups francs sont identiques à ceux du football à 11. Toutefois, la distance à respecter par les joueurs de l'équipe adverse au moment de la frappe est de 6 mètres (au lieu de 9 mètres 15 dans le football à 11).

Par ailleurs, les fautes commises par le gardien de but (prise de balle à la main sur une passe au pied d'un partenaire, ou dégagement de volée et de ½ volée) sont sanctionnées par un coup-franc indirect sur la ligne des 13 mètres, perpendiculairement à l'endroit de la faute.

INFORMATIONS GENERALES

// LIEU DE COMPETITION

Plaine de MAGER
73000 CHAMBERY

// LIEU DE RESTAURATION

Salle la Bisseraine
Route de LABIAZ
73000 CHAMBERY

// CONTACTS

Jeunesse Sportive Chambérienne, organisatrice de la manifestation :

Séverine MASSON
06 13 42 88 24
jsc.fscf@gmail.com

Patrick JANET
06.64.26.44.76
jsc.fscf@gmail.com

Organisateur et commission nationale :

Thibault DURON
06 20 21 81 38
tibocoach51@neuf.fr

Bruno CALOSSO
06 64 44 70 28
brunocalosso@gmail.com

Siège fédéral FSCF :

Pauline Tardiveau
01 43 38 65 70
pauline.tardiveau@fscf.asso.fr

EQUIPES ENGAGEES

Nombre d'équipe	Nom de l'association	U9	U11	U13
1	JA VAUGIRARD		1	1
2	DRANCY	2	2	2
3	JA MONTROUGE	2	1	1
4	NEUVILLE SPORTS		2	2
5	APSM	2	1	1
6	AJSVP		2	2
7	GA CLIGNANCOURT			1
8	LES CROISES DE BAYONNE		2	2
9	HAUT PILAT INTER FOOT		1	1
10	ŒUVRE ALLEMAND LES IRIS		3	2
11	TIMON DAVID ST MENET	1		1
12	FOYER CLUB MARSEILLE		1	
13	JS CHAMBERY	3	2	1
14	MONTREUIL BEL AIR	1		
TOTAL	46 Equipes	11	18	17

PROGRAMME

// SAMEDI 15 JUIN

A partir de 7h30	Accueil des équipes au stade MAGER
	Formalités et remise des dossiers
	Petits Déjeuner
8h30	Rassemblement des enfants en tenue
9h15 / 9h30	Cérémonie d'ouverture
10h	Début de la compétition
11h30 à 13h45	Repas en roulement à la Bisseraine
12h à 13h	Vin d'honneur pour les dirigeants
14h	Reprise de la compétition
18h	Fin des matchs
18h45	Célébration eucharistique
19h00 à 21h00	Repas en roulement à la Bisseraine Animation festive en extérieur
21h30	Retour aux hébergements

// DIMANCHE 16 JUIN

A partir de 7h	Petit déjeuner
8h00	Rassemblement des enfants en tenue
8h30	Début des matchs
11h30 à 12h et 13h à 13h45	Repas en roulement à la Bisseraine
12h15	Palmarès et récompenses
14h30	Départ des équipes

Vivons ensemble l'expérience sport et culture !



Fédération Sportive et Culturelle de France ■ 22 rue Oberkampf ■ 75011 Paris
T +33(0) 1 43 38 50 57 ■ F +33(0) 1 43 14 06 65 ■ fscf@fscf.asso.fr ■ www.fscf.asso.fr